

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 27 avril 2023

Séance du 27 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept avril à 18 heures 45, le Conseil municipal, régulièrement convoqué en date du 21 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Régis CHOPIN, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10 : Mmes M. BOUCARD, G. FIGARD, L. NAEGELLEN, B. PANOUILLOT, L. RELION, E. VERNEREY, MM. J.P. BAUDOT, A. CHARDONNENS, R.CHOPIN, O. DEMANDRE.

Absents excusés :

Avec procuration de vote : A. GELEY à G. FIGARD
J.B. CHAPUIS à R.CHOPIN
N. JOLY à E. VERNEREY

Sans procuration de vote : T. ESCODA, V. MATARESE

Votants : 13

Secrétaire de séance : Mme L. NAEGELLEN

2023.04.27.01 : RETROCESSION EPF DOUBS BFC MAISON 4 RUE LOUIS BESSON

Dans l'objectif d'assurer une maîtrise foncière à proximité de l'îlot de la gendarmerie, le Conseil municipal, à la majorité et une abstention (Mme M. BOUCARD) accepte la rétrocession à la Commune d'Orchamps de la parcelle cadastrée AE 136, sise 4, rue Louis Besson, par l'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne Franche Comté, pour un montant de 122 634.26 €, hors solde des frais de portage .

2023.04.27.02 : CCJN SIEMR CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAU POTABLE

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise l'adhésion de la Commune d'Orchamps au groupement de commandes entre la CCJN, la Commune d'Orchamps et le SIEMR dans l'objectif de rationaliser la réalisation de travaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable sur la commune d'Orchamps.

2023.04.27.03 : FIXATION LOYER APPARTEMENT N° 1 16 RUE DE LA REPUBLIQUE

A la suite du prochain départ du locataire, le Conseil municipal à l'unanimité, fixe le montant du loyer mensuel de l'appartement n°1 au rez-de-chaussée sis 16, rue de la République ainsi : 591.50 € /mois HC.

2023.04.27.04 CONVENTION ALTITUDE FIBRE 39 BATIMENT 16 RUE DE LA REPUBLIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, le Conseil municipal à l'unanimité, accepte de créer une servitude d'occupation et de passage au profit de la Société ALTITUDE FIBRE afin de permettre

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 27 avril 2023

l'installation, la gestion et l'entretien des lignes très haut débit à l'intérieur du bâtiment sis,16 rue de la République.

2023.04.27.05 : ASSOCIATION L'ECOLE DE LA VIE CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE

Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte de mettre à la disposition de l'association « L'école de la vie » le terrain cadastré ZL 82 (rue de l'Iserole) afin d'y créer un jardin forêt en permaculture à vocation pédagogique ainsi qu'une partie du terrain cadastré AD 94 d'une surface nécessaire à l'implantation d'une serre pédagogique pour les enfants à proximité de l'école.

~~

La séance est close à 20h15